



Education
Prévention
Information
Culture
Environnement
Assistance

Association loi 1901, à but humanitaire,
reconnue d'intérêt générale le 7 avril 2011
Enregistrement : W641000350

✉ bureau@epiceafrance.org
🌐 <http://www.epiceafrance.org/>

Compte-rendu de l'assemblée générale du 31 mars 2012 à Bagnac sur Célé

Christian Rigaudie présente l'ordre du jour de la réunion. Les participants suivront les thématiques abordées grâce à la projection sur écran de diapositives.

I. Vérification du quorum

Le quorum est atteint : 80 signatures de personnes présentes ou représentées (article 11 des statuts).

L'assemblée générale peut délibérer. Il est 15 heures 45.

II. Rapport moral

La présidente de l'association, Christiane Araqué, présente le rapport moral (se reporter au document en pièce jointe).

Aucune question n'est posée.

Approbation de ce point : vote « Pour » à l'unanimité.

III. Rapport financier

Il est présenté par le trésorier de l'association Pierre Hergott. Les tableaux projetés sont en pièce jointe.

Présentation des comptes et explications par le trésorier selon le tableau projeté.

Recettes : les adhésions sont stables, les parrainages et ventes sur les marchés en augmentation sensibles.

Dépenses : peu d'argent a été versé au Népal en 2011 car il y a eu peu d'activités. Le poste « catastrophes naturelles » s'explique par le versement fait à la corne de l'Afrique.

Enfin, le trésorier a comptabilisé le temps consacré au titre du bénévolat non rémunéré effectué par les membres du bureau. Il convient de souligner qu'il s'agit d'une évaluation destinée à l'administration fiscale.

Questions :

- le montant versé à Alain Laville est il un salaire ?
Non, il s'agit d'une indemnité. Alain Laville et sa famille vivent au Chess et leurs frais sont pris en charge avec la gestion du Chess.
- Que vendons-nous sur les marchés ?

Différents objets artisanaux en provenance du Népal. En principe Alain Laville les achète à Katmandou, les envoie par avion puis ils sont vendus sur les marchés des environs de Bagnac, Toulouse et Bordeaux.

Proposition : favoriser les prélèvements pour les adhésions et parrainages pour simplifier la tâche du trésorier en remplacement des paiements par chèques.

Il est demandé aux parrains de s'acquitter de l'adhésion de 12 euros annuels afin de pouvoir voter lors des prochaines assemblées.

Approbation du rapport financier: vote « Pour » à l'unanimité

IV. Rapport d'activités

Présentation par Christiane Araqué.

En 2011, sur la partie Népal, il y a eu :

- achat de bandelettes, action destinée à venir en aide aux malades du cœur qui habitent loin de Katmandou, projet TP INR,
- la pose de 2 valves cardiaques (suite recette d'un loto organisé par André Magnier, parrain d'une jeune fille malvoyante à Pokhara),
- le CHESS a intégré de nouveaux locaux plus conformes dans Katmandou,
- l'association a fêté ses 10 ans,
- le village de Thaprek a inauguré les toilettes qui ont été financées grâce à Epicéa, accueilli un volontaire français durant un mois (août),
- les enfants des écoles de Thaprek et Galafou ont reçu du matériel (dentifrice et brosses à dents) et des fournitures scolaires, financés par leurs parrains et l'école Jules Ferry de Léguevin.
- fourniture d'une machine à écrire le braille pour les enfants aveugles de Pokhara. Il s'agit d'un don de André Magnier,

Question :

Pourquoi ce décalage entre la donation de la machine en braille et sa livraison ?

Nous n'avons pas d'explications, nous supposons qu'Alain Laville a attendu son déplacement à Pokhara pour la livrer.

Approbation du rapport d'activités : vote « Pour » à l'unanimité

V. Projet Ladakh

Présentation des actions faites au Ladakh par Francine Peret et Christian Rigaudie

Seize enfants de la vallée de Shara sont parrainés plus un vieux couple tibétain (sans enfant) indigents et inaptes au travail à cause de leur état de santé très dégradé.

C'est une famille du village de Sharnos qui nous sert de relai. Les enfants de cette famille ont bénéficié d'aides pour mener à bien leurs études. Ils sont maintenant dans la vie active et souhaitent en retour aider les enfants de leur village.

Un don a servi à financer la plantation d'arbres fruitiers dans le village de Sharnos. Il pourrait également participer à la construction de douches municipales.

Entrée au bureau de Francine Peret

Francine s'occupant des parrainages et des actions menées au Ladakh, il est apparu logique qu'elle puisse faire partie du bureau d'Epicéa. C'est à ce titre qu'il est demandé à l'assemblée générale de valider.

Les membres de l'assemblée générale votent « pour » à l'unanimité l'entrée au bureau d'EPICEA de Francine Peret pour une année, plus précisément jusqu'au prochain renouvellement du bureau conformément aux statuts.

VI. Collaboration EPICEA / HUBLO

La présidente fait part de la décision d'Alain Laville, par lettre reçue le 07 janvier 2012, de démissionner du bureau d'EPICEA. Le 03 février 2012, Alain Laville informe par mail l'arrêt de la collaboration d'Uma, son épouse, et de lui-même avec l'association.

Christiane Araqué explique que depuis octobre 2011 les rapports avec Alain Laville étaient devenus très difficiles.

Suite à ces événements, le bureau s'est réuni à Bordeaux le 26 février 2012 pour débattre du devenir des actions menées par Epicéa au Népal.

Un mail et un courrier ont été adressés à Alain Laville reproduits ci-dessous :

Alain,

Suite à ton message du 3 février dans lequel Uma et toi souhaitez tout arrêter, le bureau s'est réuni le 26 février et prend acte de votre décision.

Lors de l'assemblée générale du 31 mars 2012, le bureau va présenter cette situation.

Les membres du bureau ont décidé de présenter les points suivants :

- arrêt de la collaboration avec Hublo
- arrêt du financement du CHESH et du versement des indemnités à compter du 30 juin.
- poursuite des parrainages

Dans l'intérêt des enfants parrainés et comme proposé dans ton mail du 3 février, pourrais-tu nous envoyer les coordonnées de l'ensemble des écoles ?

Cordialement

Le bureau

Les présents : Araque Christiane, Bedrune Odette, Hergott Pierre, Nau Brigitte, Peres Jeanne, Quarante Arlette et Gérard, Rigaudie Christian

Les absents excusés : Boissy Bernard, Métaireau Marie-Pierre (informés et en accord avec les présents)

Alain Laville n'a pas répondu à cette demande.

EPICEA a adhéré au Réseau Solidaire Pyrénées Népal (RSPN) qui regroupe des associations qui ont un rapport avec ce pays dans le grand sud-ouest.

Questions et observations

- Quel est le devenir d'Epicéa ?
- Que vont devenir les enfants du Chess ?
- Allons-nous continuer les parrainages ?
- Pensez-vous trouver un intermédiaire sur place ?
- Depuis combien de temps collaborons-nous avec Alain Laville ?

Le bureau demande à l'assemblée générale de donner mandat à la présidente et aux membres du bureau pour mener à bien la suite réservée à cette démission notamment et principalement :

- continuer les missions d'EPICEA,
- arrêter le CHESSE,
- poursuivre l'aide aux enfants pris en charge au travers des parrainages et trouver une solution d'hébergement pour les enfants du CHESSE.

Actions à mener

- signifier le blocage des financements,
- obtenir un état précis du Chess,
- obtenir un état précis des parrainages,
- donner des dates butoirs pour les réponses de HUBLO,
- exiger les premières réponses de Hublo un mois après la réception du mail confirmé par un courrier,
- mandater des personnes pour rester quelques jours supplémentaires au Népal fin octobre 2012,
- trouver des intermédiaires

et toutes actions que le bureau jugera utile de mettre en place pour pérenniser l'œuvre d'Epicéa.

Cette demande est soumise au vote. Les membres de l'assemblée générale donnent leur accord à l'unanimité.

VII. Actions 2012

Legs

Un important legs pour EPICEA est en cours. Le montant initial est de 200 000 euros. Du fait que ce legs vient des USA, nous ne connaissons ni la date de réception ni le montant exact. Cette opération peut s'étaler sur plusieurs années.

Népal et Ladakh

voir pièce jointe

VIII. Questions diverses

Une aide de 400 euros a été reçue suite à un projet mené par une jeune bordelaise pour mener une action humanitaire.

Le parrainage collectif serait peut-être à privilégier dans l'avenir.

La séance est levée à 18 heures.

La présidente,
ARAQUE Christiane



Le secrétaire,
RIGAUDIE Christian

